

## Rapport de mission

3<sup>ème</sup> conférence des gestionnaires de sites marins inscrits  
sur la Liste du Patrimoine mondial

Archipel des Galápagos  
27 au 31 aout 2016



Rédaction :

Julie Anne KERANDEL – Direction des Affaires maritimes de Nouvelle Calédonie

Myriam MARCON - Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle Calédonie



Union Européenne



CPS

Secrétariat général  
de la Communauté  
du Pacifique

## Sommaire

---

Rappel du contexte et des objectifs	2
La gestion du Parc National des Galápagos – Eléments de contexte	3
Les présentations d'experts	5

### En annexe :

Le programme

La liste des participants

Un contrat type édité par le Parc de Glacier Bay

Les fiches exercice d'estimation de vulnérabilité

Les présentations des experts



Durant une pause, la délégation calédonienne a eu l'opportunité de faire défiler un diaporama sur certaines actions entreprises grâce au programme INTEGRE. Le film mon « Nom est Lagon a également été diffusé.

## Rappel du contexte et des objectifs

---

Le Centre du patrimoine mondial au travers du programme marin organise tous les trois ans des rencontres entre les 49 gestionnaires de sites marins inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Ces conférences permettent aux gestionnaires de partager leurs meilleures pratiques et d'établir des relations afin d'améliorer en permanence leur pratique de gestion.

Le bien calédonien inscrit au patrimoine mondial est un bien sériel dont la gestion est sous la responsabilité de quatre institutions (les trois provinces et le Gouvernement de la Nouvelle Calédonie). Le Conservatoire d'espaces naturels est l'organisme qui coordonne cette gestion et joue le rôle de point focal, notamment dans les réponses à apporter à l'UNESCO.

Tous les trois ans, les représentants du bien inscrit sont invités à rejoindre la conférence.

Pour cette mission, un représentant du Gouvernement de la Nouvelle Calédonie (Julie Anne Kerandel) et un représentant du CEN (Myriam MARCON) ont fait le déplacement. Le déplacement de la représentante du Gouvernement de la Nouvelle Calédonie a été possible grâce à l'appui du projet INTEGRE, financé par le 10<sup>e</sup> fonds européen de développement et qui vise à promouvoir la gestion intégrées des zones côtières dans les pays et territoires européens.

Julie Anne KERANDEL :

Chargée de mission au sein du service de la pêche et de l'environnement marin à la direction des affaires maritimes du Gouvernement de la Nouvelle Calédonie. Elle assure la gestion des atolls d'Entrecasteaux, une des six zones composant le bien inscrit ainsi que le suivi de l'activité de pêche hauturière dans la zone économique exclusive.

Myriam MARCON :

Coordinatrice pour la gestion du bien inscrit au sein du Conservatoire d'espaces naturels. Son rôle est de mettre en œuvre un programme d'actions utile au maintien de l'intégrité du bien (études, échanges d'expériences, formation, communication locale et internationale) et complémentaire de ceux des quatre gestionnaires. Elle est également le point focal pour le public calédonien, l'Unesco, le Ministère de l'environnement, pour toutes les questions relatives au bien dans son ensemble.

Les objectifs du déplacement de la délégation calédonienne étaient de :

- représenter les gestionnaires du bien calédonien
- promouvoir la gestion calédonienne (présentation des actions soutenues dans le cadre d'INTEGRE, présentation du film « mon nom est lagons »).
- recueillir les bonnes pratiques de gestion (pêche, changement climatique, tourisme de croisière etc...)
- renforcer les liens avec les membres du réseau



## Sources d'inspiration pour la Nouvelle Calédonie :

Pêche durable : Estimation des prélèvements issus de la pêche informelle (plaisance, pêche récréative et de subsistance)

Tourisme de croisière et fréquentation : Ex de Glacier Bay : Limitation du nombre de visites, sélection des compagnies selon des critères de durabilité via un appel d'offres, taxe d'entrée (par personne ou par bateau)

Financement : Ex des Galápagos : Communiquer pour capter des donateurs (ONG internationales, particuliers, mécènes, entrepreneurs)

Changement climatique : Ex de la grande barrière de Corail : Estimation de la vulnérabilité des composantes de notre VUE (cf. méthodologie)

## La gestion du Parc National des Galápagos – Eléments de contexte

### Quelques chiffres :

Population : entre 25 000 et 27 000 habitants (Censo 2010, imprécision dues aux entrées illégales). + de 50% de la population a moins de 18 ans.  
Superficie du Parc : 133 255 km<sup>2</sup> dont près de 8000 km<sup>2</sup> de surfaces émergées

Touristes : 215 000 par an (chiffre 2014) Taux de croissance moyen 3,6%

Personnel : 350 employés dont 55 dédiées à la surveillance et au contrôle

Budget : 14 Millions USD

### Fréquentation touristique

La fréquentation touristique est estimée à environ 215 000 touristes par an. Une partie de ce tourisme est du tourisme de croisière de « petite taille ». Le nombre de bateaux pouvant naviguer dans l'archipel et visiter les différentes îles est limité à 80. Leur capacité de transport est comprise entre 16 et 100 personnes maximum.

Auparavant un seul itinéraire existait. Le Parc constatant une baisse de la qualité des visites proposées dû à une sur-fréquentation, décida de créer un second itinéraire. Ainsi, chaque bateau alterne les itinéraires d'une semaine à l'autre, permettant de diviser par deux la fréquentation par site et par semaine.

Les visites sur les îles se fait obligatoirement avec un guide naturaliste (guide touristique, formé et agréé par le parc) avec un maximum de 16 personnes par groupe. Ainsi 100 personnes max peuvent aborder les îles par demi-journée.

Chaque bateau autorisé à fréquenter les eaux du Parc est certifié et paie une taxe au Parc National.

Il est estimé que seul 6 % des revenus du tourisme reviendrait aux populations de l'archipel.

Parallèlement et en coopération avec les agences touristiques de croisière, les 140 habitants de l'île de Floreana développent un tourisme communautaire qui permet de recevoir 20 000 touristes par an.

### Zonage

La réserve marine a été créée en 1998, la pêche industrielle a été interdite dès 1999. La définition du zonage de la réserve marine a débuté au début des années 2000 jusqu'en 2005 par des groupes de travail composés de différents utilisateurs (pêcheurs, professionnels du tourisme etc.). Des propositions sur la base de connaissances empiriques ont été formulées (peu d'information à l'époque).

Ce premier plan de gestion a été évalué en 2011.



En 2014, le Parc a changé de vision et a adopté une gestion marine et côtière, une gestion intégrée. Un nouveau zonage a été travaillé en ateliers participatifs avec la méthodologie suivante : Quels écosystèmes ? > Quels services rendus ?> Quels usages ?, et en intégrant les recommandations émises par l'évaluation de 2011. Des lois spécifiques à chaque île ont été définies et différents suivis ont été mis en place: priorité à la recherche qui est autorisée mais encadrée, suivi écologique et suivi de la pêche (bateaux équipés de VMS). Ce nouveau plan de gestion et a été approuvé en mars 2016.

La pêche artisanale est autorisée jusqu'à 20 miles. La pêche industrielle est autorisée au-delà des 20 miles (Convention CONVEMAR).

Une zone de no-take a également été récemment créée au nord de l'archipel. Cette zone s'ajoute aux zones prisme. Le récent zonage a permis d'étendre les zones protégées de la réserve, ce qui représente dorénavant 33% contre 1% auparavant.

### Pêche

La pêche artisanale représente environ 400 navires. La mise en place du plan de gestion du parc a révélé des zones de conflits d'intérêt entre pêche et conservation. Des négociations ont donc été nécessaires pour mettre l'ensemble des acteurs d'accord. Un système de certification des pêcheurs, ainsi que des calendriers pour améliorer la gestion et contrôle des stocks, et des zones de pêche ont été mis en place pour encadrer le secteur de la pêche et en améliorer le suivi. En retour, les pêcheurs bénéficient d'un soutien du Parc sur les équipements de pêche et pour la commercialisation du poisson, et ont la possibilité d'exercer une activité touristique en plus de la pêche. Le système semble bien fonctionner aujourd'hui, la coopérative des pêches est en cours d'organisation.

Des engagements ont été pris par les différents utilisateurs comme par exemple :

Ex<sup>1</sup> : auparavant le secteur du tourisme était autorisé à pêcher pour nourrir ses clients. Dorénavant ce n'est plus possible et tout approvisionnement en produit de la mer doit se faire par les pêcheurs locaux.

Ex<sup>2</sup> : les pêcheurs se sont engagés à respecter des zones et calendriers spécifiques de pêche pour certaines espèces (la langouste par ex).

### Surveillance et contrôle

Le Parc dispose de moyens humains, nautiques et aériens importants pour assurer les missions de surveillance et de contrôle : 55 personnes, plusieurs bateaux, avions et hélicoptères et un budget annuel de 2 millions USD.

Les agents du parc en intervention doivent toujours être accompagnés de l'armée qui a la compétence pour assurer les arrestations.



### Suivis écologiques

Une coopération régionale permet d'étudier les déplacements des grands mammifères marins et des requins (balises satellites, acoustique, vidéo etc.) Très souvent la fondation Darwin travaille en collaboration étroite avec le parc afin de répondre aux besoins.

Des opérations d'éradication d'espèces envahissantes (ex : chats, chèvres, rats...), de régulation d'espèces introduites et nuisibles (chiens) et de réintroduction d'espèces en danger (tortues des Galápagos) sont en cours avec l'appui d'experts internationaux.

### Financements

Le Parc des Galápagos ainsi que la fondation Darwin s'appuient sur un réseau important de donateurs et d'ONG.

### 1. Pêcheries durables (Daniel Pauly, Enric Sala, Stephen Box)

#### La gestion des pêches :

Un des problèmes est que la gestion actuelle des pêches s'appuie sur des données datant de quelques dizaines d'années, ce qui ne donne pas une vision réelle de l'état originel des stocks. L'erreur est de prendre comme référence des années où le stock était déjà en déclin par rapport à sa situation d'origine. L'idéal serait de prendre comme référence (ligne de base) des données plus anciennes, historiques. Il est possible de se référer aux archives, notamment les récits d'anciennes expéditions ou de rechercher d'anciennes photos.

Selon les modèles, si rien n'est fait pour réguler la pêche, les stocks de poissons s'effondreront d'ici 2048, notamment par l'addition des facteurs tels que la surpêche, la pollution des océans, le changement climatique et la destruction des habitats.

La seule solution pour éviter cela est de baisser les niveaux de pêche mondiale et de protéger toute partie du globe qui peut être protégée (il n'y a plus de temps pour choisir quelle zone est à privilégier).

Bénéfices d'une réserve « no take » : Les études montrent une augmentation de 500% de la biomasse en 10 ans dans une réserve protégée de la pêche.

Outils disponibles : <http://www.searoundus.org> est un site internet où l'on peut trouver une description des pêches dans tous les pays du monde y compris la NC (subsistance et professionnelle).

Un outil développé par Google permet de connaître la fréquentation des eaux internationales par tous les bateaux de pêches industrielles grâce à leur AIS. Il sera disponible au grand public prochainement. (<http://globalfishingwatch.org/>)

#### La pêche de plaisance :

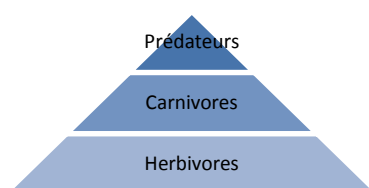
Difficilement quantifiable l'estimation de la pêche de plaisance peut être réalisée par le suivi d'un échantillon de quelques bateaux représentatifs puis en multipliant par le nombre total de sorties estimées sur un territoire donné. Il est aussi possible de comparer les quantités consommées avec les captures officielles, le delta représentant la pêche de subsistance.

Outils pour évaluer la pêche artisanale:

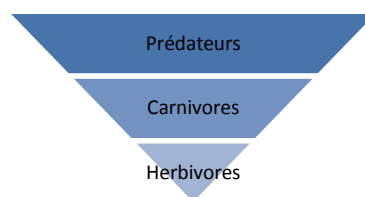
Les usages en mer sont beaucoup plus durs à percevoir que sur la terre. Les pays sont souvent confrontés à des difficultés pour collecter et utiliser les données. La pêche artisanale n'est souvent pas mesurée car elle est considérée comme négligeable par rapport à la pêche industrielle, de plus il est compliqué de la suivre car il existe des marchés parallèles. Son effet cumulatif a pourtant un impact.

Le développement des smartphones peut aider à compiler plus facilement les données. Des applications de smartphone simples et intuitives à destination des pêcheurs et des commerçants ont ainsi été développées, permettant aux utilisateurs de noter plus facilement leurs transactions, et aux gestionnaires de collecter les données pour mettre en place des mesures de gestion, prédire si une zone va supporter ou non une activité de pêche ou évaluer l'impact économique d'une mesure de gestion sur telle ou telle espèce.

### Récifs dégradés



### Récifs « Pristine »



Un poisson peut être une meilleure ressource par l'observation que par la pêche car les activités de plongée rapportent plus que la pêche, ex : Un requin pêché aux Galápagos rapporte 200 dollars, le même requin observé par les touristes peut rapporter 4.5 millions de dollars.

Cependant, pour préserver des zones pristines, le no-take ne suffit pas, il faut des réserves intégrales car la présence de l'homme même sans collecte de ressource a un impact.

### 2. La gestion du tourisme de croisière, l'exemple de Glacier Bay (Scott Gende)

Il existe un afflux important de paquebots de croisières à Glacier Bay. Pollutions de l'air, de l'eau, pollution sonore, dérangement des animaux et sur fréquentation font partie des pressions engendrées.

Les gestionnaires ont décidé depuis quelques années de 1) limiter le nombre de visites par jour, par saison et par site et 2) sélectionner les paquebots en fonction des critères environnementaux, d'éducation etc. Pour cela ils lancent un appel d'offres tous les 10 ans à leur réseau de croisiéristes. Parmi les critères exigés on peut trouver le contrôle des émissions nocives dans l'air et dans l'eau par l'utilisation d'un fuel de meilleure qualité, l'obligation de mettre en place des programmes d'éducation à bord, l'obligation de distribuer à tous les passagers les plaquettes du Parc, l'obligation de payer une taxe par passager ou par an etc. Les compagnies retenues passent alors un contrat avec le Parc (*il existe 4 types de contrat. Une version est disponible en annexe de ce rapport*)

Les contrôles s'effectuent par des observateurs embarqués. En cas d'infractions constatées, les compagnies peuvent se voir retirer leur droit d'entrée au Parc et le droit de participer aux appels d'offres suivants, avec également une amende à payer.

Cette méthode de gestion a été évaluée et l'association des deux mesures (limitation des visites + critères de sélection pour les paquebots) a montré des résultats très positifs.

Clé du succès : La taxe représente un faible coût pour les passagers, la valeur universelle du site est reconnue et il y a beaucoup de compétition entre les compagnies touristiques.

### 3. Le changement climatique (Lara Handson, Paul Marshall)

**Ne rien faire n'est pas une option.** Selon les gestionnaires du Papahānaumokuākea Park à Hawaii il est important de prendre en compte le changement climatique dans l'ensemble des plans de gestion et de faire apparaître des objectifs et actions sur cette thématique. La diffusion et la communication des effets du changement climatique est primordiale pour que la réponse soit efficace.

Une méthodologie intéressante et répliquable à toutes les sources d'impacts a été présentée pour évaluer la vulnérabilité. Le but de la méthode est de réduire la vulnérabilité pour qu'il y ait une meilleure résilience. Il est intéressant de partir des éléments clés de la VUE pour réaliser cet exercice. Il faut ensuite élaborer et mettre en œuvre un plan tenant compte de la vulnérabilité de ces éléments. (Cf. annexes)

Le changement climatique est un problème difficile à résoudre en termes de gestion. Les mesures de gestion actuelles sont des mesures de réponse aux effets locaux (Exemples :- Atoll Aldabra : 60 à 90 % des coraux blanchi (ou sont devenus fluos) en 2015-2016. Le Gouvernement a alors pris la décision d'augmenter la surface de l'AMP afin d'accroître la connectivité et donc la résilience, aménagement des plages érodées pour permettre la ponte des tortues....) Cependant selon certains gestionnaires, le meilleur moyen de lutter contre le changement climatique est d'agir à la source plutôt que de répondre ponctuellement à ses effets.

#### 4. Le pouvoir de la communication et de l'éducation pour un développement durable (Brett Janks, Nancy Baron)

La communication est un outil puissant qui peut être utilisé pour la préservation des écosystèmes et le développement durable. Quelques notions de communication ont été présentées lors de la conférence :

- Voir c'est croire (importance du travail sur le terrain)
- Mettre en avant les comportements positifs – rendre fière
- Nécessité de mesurer les impacts et partager les résultats
- Secteur tourisme est un partenaire clé en termes de communication
- pouvoir de l'éducation : but réveiller l'intérêt pour la conservation
- pouvoir/notoriété de l'inscription UNESCO
- pouvoir de la communication des gestionnaires (qui ne sont souvent pas formés pour ça) : humaniser le discours, parler de soi, de son expérience, de ses convictions, être plus dans la conversation que dans l'information, s'adapter au contexte et au besoin de son interlocuteur, optimiser le message, utiliser un langage accessible, illustrer son discours par des chiffres parlants..., sont de multiples clés qui donnent un meilleur pouvoir de sensibilisation et de motivation (*formation [compasonline.org](http://compasonline.org)*).

Les exemples de gestion présentés durant cette conférence ainsi que de nombreux autres cas concrets sont détaillés dans le *Guide des meilleurs pratiques des sites marins du patrimoine mondial – Pour une gestion efficace des aires marines protégées les plus emblématiques au monde – Fanny Douvère, programme marin, centre du patrimoine mondial de l'UNESCO*. Disponible au conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle Calédonie.





